

Les tarifs sont fixés par le Conseil Régional
Ils sont valides sur une année civile.

Demi- pension

Forfait 5 jours

Période	Nombre de jours	Montant
Janvier – Avril	64	212,85 €
Mai- Juillet	45	149,66 €
Septembre - Décembre	66	219,49 €
Total		582,00 €

Forfait 4 jours

Période	Nombre de jours	Montant
Janvier – Avril	64	175,54 €
Mai- Juillet	45	123,43 €
Septembre - Décembre	66	181,03 €
Total		480,00 €

Internat

Période

Période	Nombre de jours	Montant
Janvier – Avril	64	584,05 €
Mai- Juillet	45	410,66 €
Septembre - Décembre	66	602,29 €
Total		1597,00 €

Tarifs à la prestation

Il existe aussi **Un tarif repas à la carte** pour les
élèves externes déjeunant occasionnellement : **4,15 €**